



Ministère de l'Équipement et des Transports

Office National de la Météorologie

Bulletin de suivi de la saison des pluies N°001

Et mise à jour de la prévision saisonnière, hivernage de l'année 2020

SOMMAIRE

- Situation Générale
- Cumul pluviométrique 2020
- Prévision des prochaines 10 jours
- Mise à jours de la prévisions saisonnière 2020
- Avis et conseils

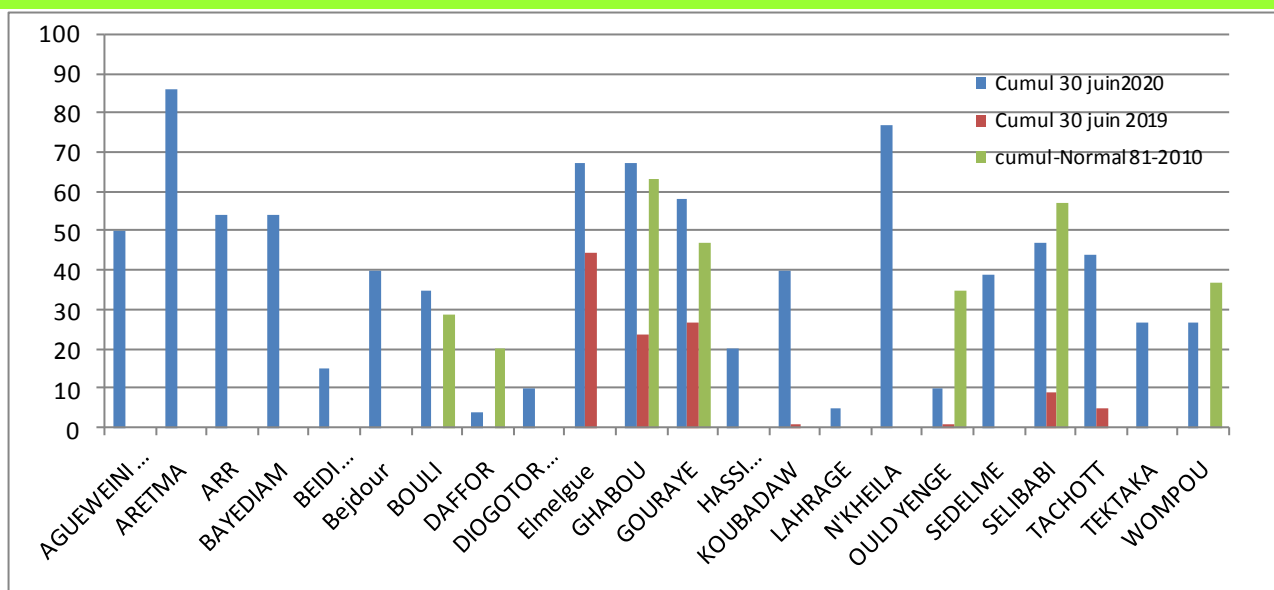
SITUATION GENERALE

Au cours de la période du premier mai au 20 juin 2020 la situation générale a été caractérisée par un affaiblissement de la dorsale de l'Anticyclone des Açores sur le proche Atlantique et la présence des dépressions thermiques sur le sud et le centre de la Mauritanie en occasionnant des hausses sensibles de températures entre **44- 48° C** enregistrée au niveau de l'Adrar, du Tagant, de Inchiri, du Brakna, de l'Assaba, du Trarza et sur les Hodhs.

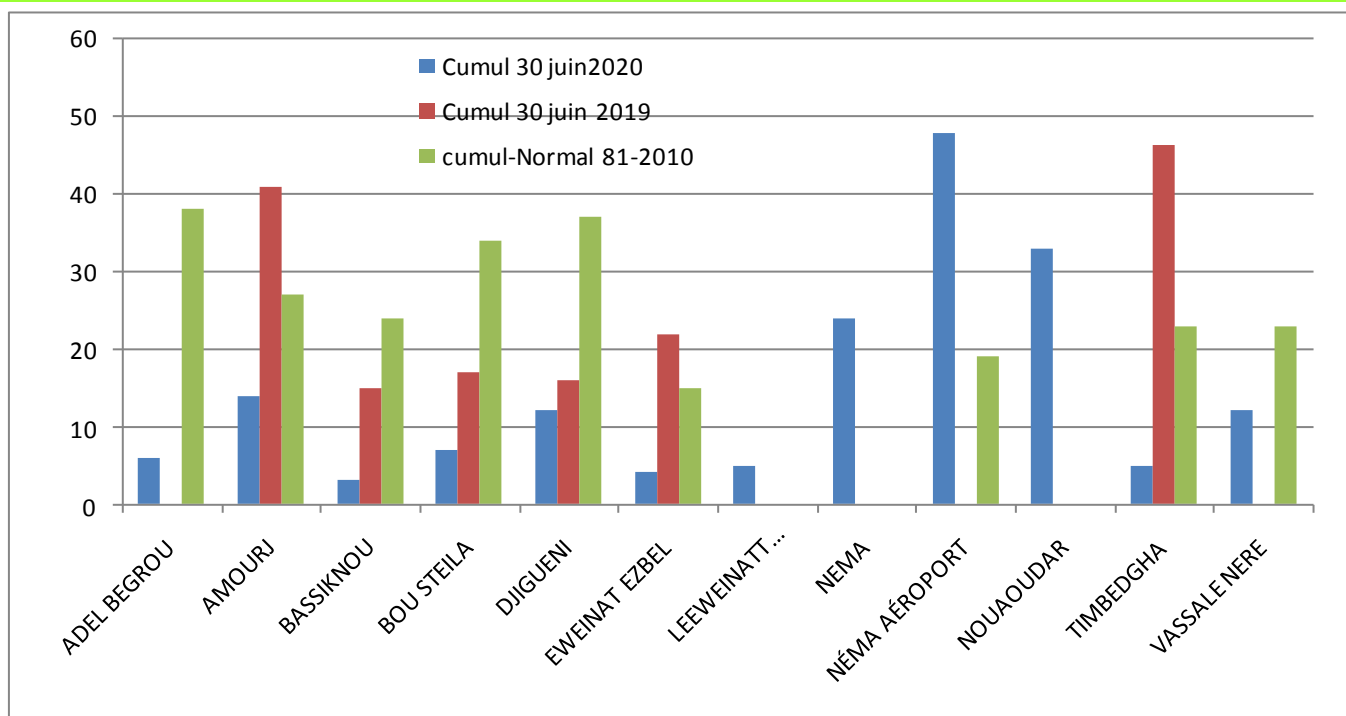
Les vents ont été dans la plus part des cas modérés de nord à nord-ouest avec la pénétration d'aire humide et baisses de températures sur le long du littoral., tandis qu'ils ont été faibles à modérés localement forts de nord à nord-est, voir est sur le reste du territoire avec parfois des fortes réductions de la visibilité par sable et tempêtes de sable et particulièrement entre le 13 et 18 juin 2020.

Le Front-Inter-Tropical (F.I.T) a occupé une position légèrement élevée par rapport à la situation moyenne en favorisant des activités pluvio-orageuses sur le deux hodhs, l'Assaba, le Guidimagha, le Gorgol, le Tagant, le Trarza y compris Nouakchott et sur le Brakna. Des faibles pluies ont été également enregistrées au niveau de l'Adrar et Tiris-Zemour suite au passage du Jet sub-tropical.

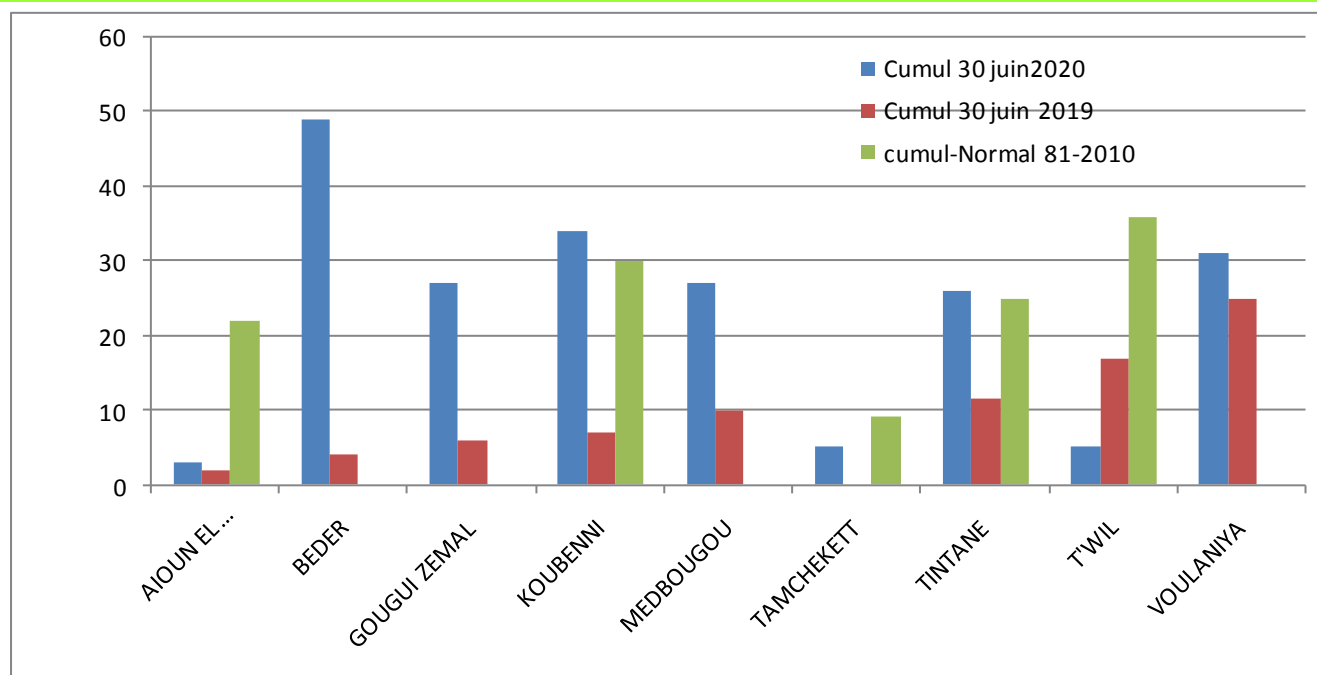
Comparaison des cumuls pluviométriques du 1 mai au 30 juin 2020 par rapport au cumuls de l'année 2019 et la normale (81-2010) pour la même période au Guidimagha



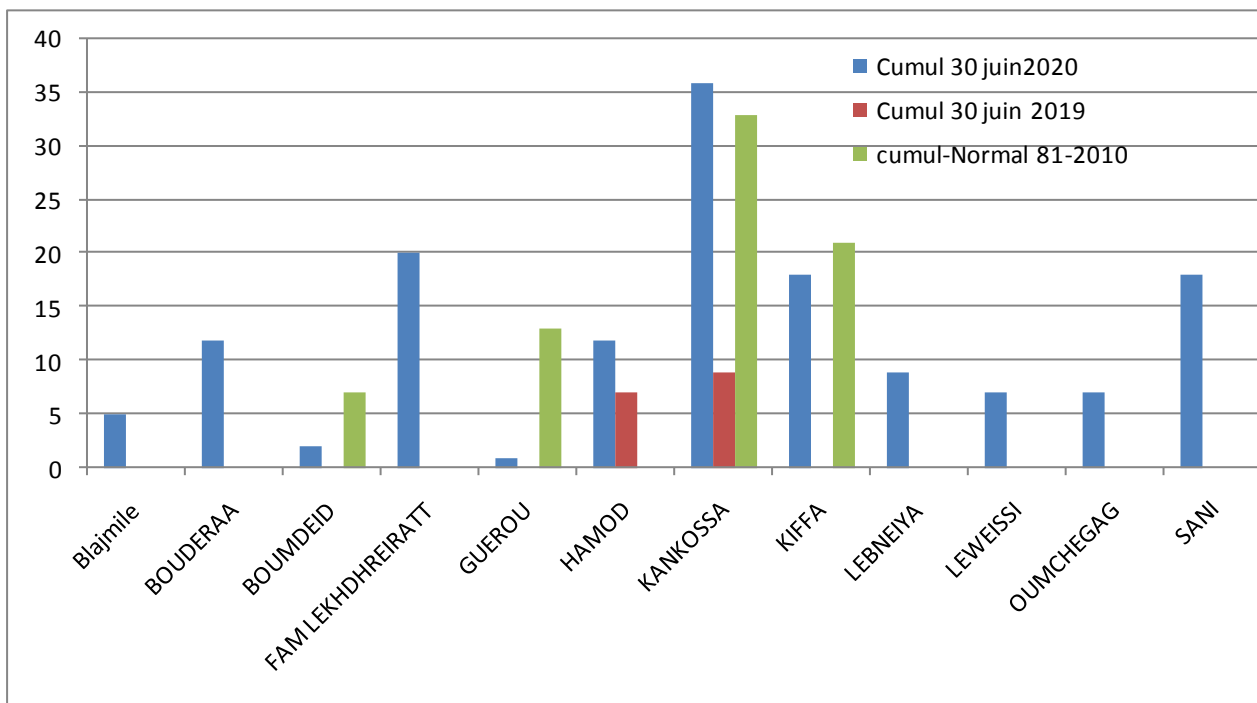
Comparaison des cumuls pluviométriques du 1 mai au 30 juin 2020 par rapport au cumul de l'année 2019 et la normale (81-2010) pour la même période au Hod El Chargui



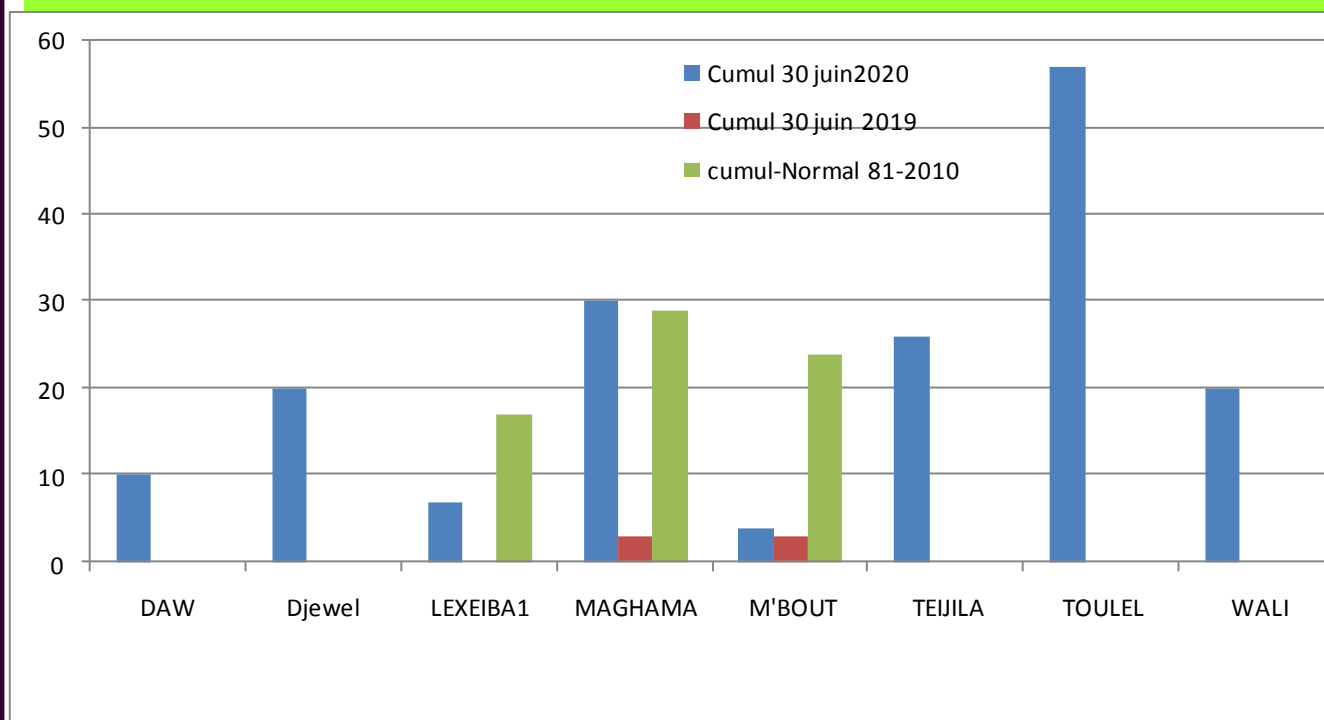
Comparaison des cumuls pluviométriques du 1 mai au 30 juin 2020 par rapport au cumul de l'année 2019 et la normale (81-2010) pour la même période au Hod El Gharbi

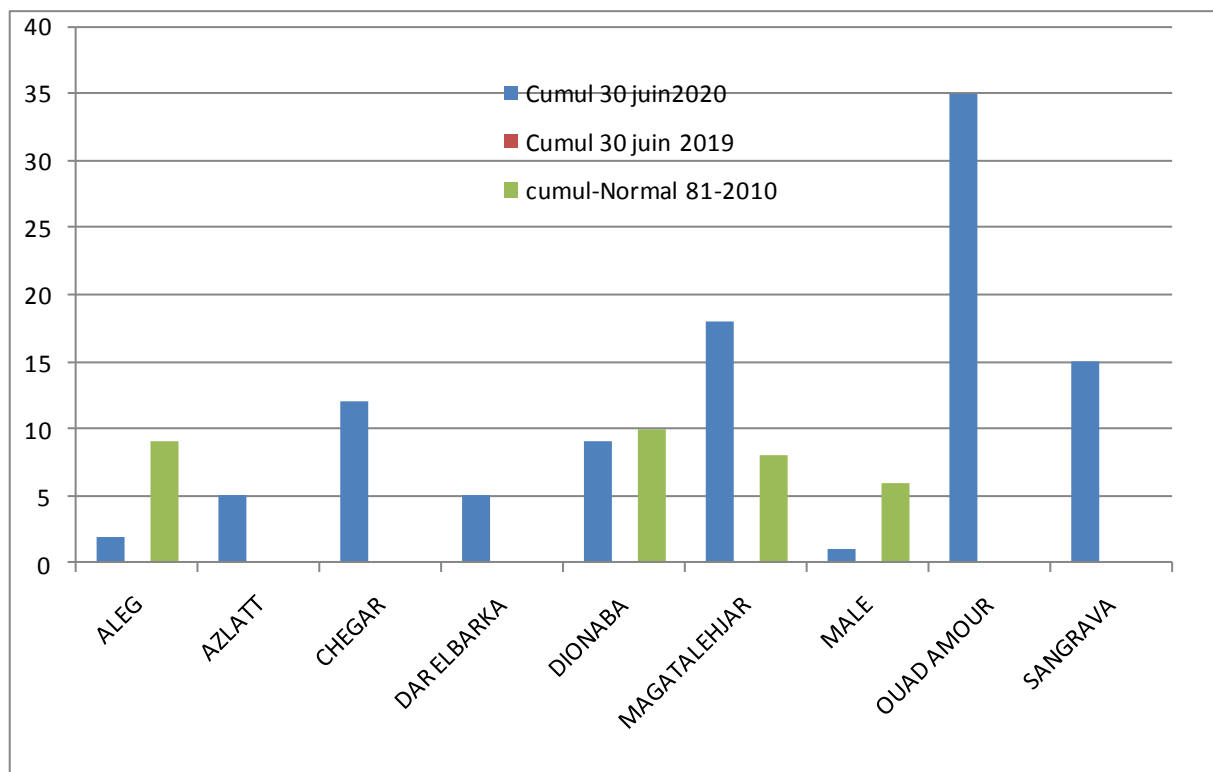


Comparaison des cumuls pluviométriques du 1 mai au 30 juin 2020 par rapport au cumuls de l'année 2019 et la normale (81-2010) pour la même période à l'Assaba



Comparaison des cumuls pluviométriques du 1 mai au 30 juin 2020 par rapport au cumuls de l'année 2019 et la normale (81-2010) pour la même période au Gorgol



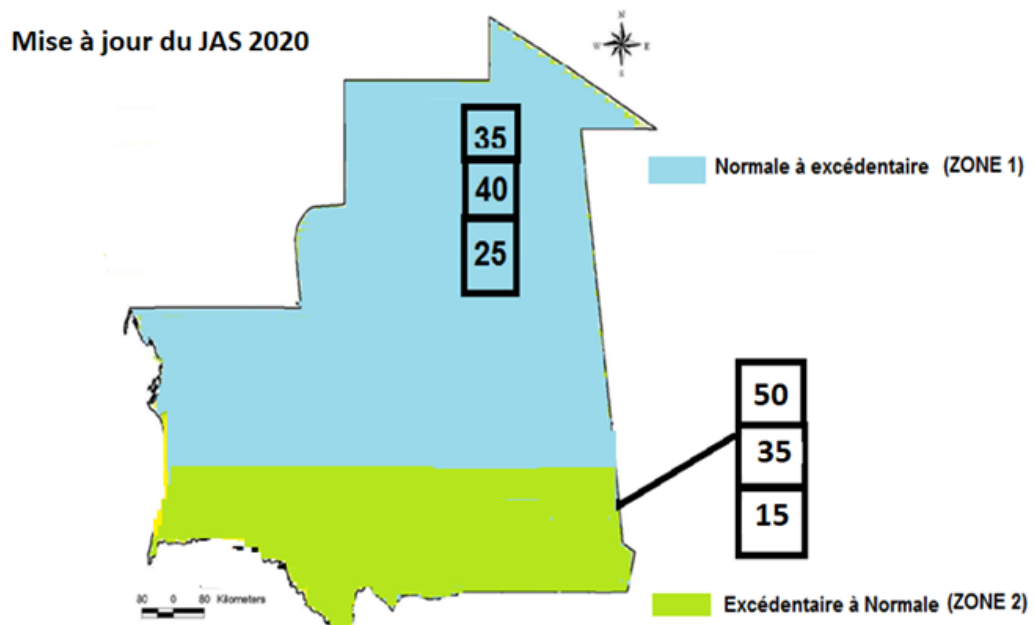
Comparaison des cumuls pluviométriques du 1 mai au 30 juin 2020 par rapport au cumul de l'année 2019 et la normale (81-2010) pour la même période au Brakna**Prévision de la pluviométrie au cours des prochaines dix jours**

Au cours des prochaines 10 jours d'importantes quantités des pluies sont attendues sur la bande sud du pays notamment, sur les Hodhs, l'Assaba, le Guidimagha, le Gogrgol et le Brakna et particulièrement les jours du 01 au 03 juillet et du 06 au 07 juillet 2020.

Mise à jours de la prévision climatique saisonnière hivernage 2020

L'analyse des conditions des températures des surfaces de la mer (SST) des différents bassins océaniques du mois de juin 2020, leurs évolutions futures et les résultats des différents modèles statico-dynamiques confirme que les cumuls pluviométriques des mois de Juillet-Aout et Septembre (JAS) de l'année 2020 seront caractérisés en Mauritanie comme suit :

- ◆ Des dates de début précoces à normales sont prévues sur l'ensemble du pays ;
- ◆ Des cumuls pluviométriques excédentaires à normales par rapport à la moyenne 1981-2010 pour la période Juillet-Aout et Septembre (JAS) sont très probables sur la bande sud qui couvre une grande partie des Hodhs, de l'Assaba, tout le Guidimagha et le Gorgol et une grande partie du Brakna et du Trarza , voir carte ci-dessous (ZONE 2);
- ◆ Des cumuls pluviométriques normales à excédentaires par rapport à la moyenne 1981-2010 pour la période Juillet-Aout et Septembre sont probables sur le reste du pays voir carte ci-dessous (ZONE 1) qui couvre le nord des Hodhs, de l'Assaba, le Tagant, l'Adrar, l'Inchiri, Dakhlet Nouadhibou, Tiris-Zemour et l'extrême nord du Brakna et du Trarza y compris Nouakchott;
- ◆ Des séquences sèches (pauses pluviométriques prolongées) pourraient être **plus courtes que d'habitude** sur la majeure partie de la bande agro sylvo pastorale du pays.
- ◆ Des dates de fin de saison des pluies précoces à normales pourraient être attendues sur l'ensemble du pays.



LES AVIS ET CONSEILS

1. Risques liés aux inondations

Au regard des cumuls pluviométriques supérieurs ou moyens attendus notamment dans certaines zones du pays, des durées de séquences sèches plus courtes et des probabilités d'occurrence d'événements pluvieux intenses, des inondations localisées pourraient être observées.

Pour atténuer le risque sur les personnes, les animaux, les cultures et les biens matériels, il est recommandé de :

- éviter l'occupation anarchique des zones inondables (aussi bien pour les habitations que pour les cultures),
- suivre de près les seuils d'alerte dans les différents sites à haut risque d'inondation ;
- renforcer les capacités d'actions des agences de réduction des risques de catastrophe et opérationnaliser des systèmes intégrés de suivi et d'alerte précoce sur les risques d'inondation ;
- renforcer les échanges entre les services hydrologiques et météorologiques, les agences du suivi des inondations, les agences de réduction des risques de catastrophes et les acteurs des aides humanitaires ;
- sensibiliser les populations des zones exposées aux risques d'inondation ;
- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies ;
- Prévoir des sites d'accueil pour les populations exposées au sinistre ;
- prévoir des stocks des médicaments dans les zones difficiles d'accès, suite aux inondations,
- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes de réduction de risques de catastrophes,
- assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières ;
- favoriser la culture des plantes hydrophiles ;
- créer des réservoirs de collecte et de conservation d'eau de ruissellement afin de renforcer la disponibilité de la ressource pour les usages agricoles et domestiques en saison sèche.

2. Face au risque de maladies

Pour réduire le risque de maladies liées à l'eau (Cholera, malaria, dengue, bilharziose, diarrhée, etc.) dans les zones humides ou inondées, il est fortement recommandé de :

- sensibiliser et diffuser des informations d'alerte sur les maladies à germes climato sensibles, en collaboration avec les services de météorologie et de santé.
- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes nationales de réduction de risques de catastrophes,
- suivre la qualité de l'eau et assainir les villes et villages, à travers des opérations de drainage des eaux et de curage des caniveaux ;
- prévenir les maladies, en vaccinant les populations et les animaux ;
- mettre en place des stocks de moustiquaires, d'antipaludéens, des produits de traitement de
 - l'eau,
- prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides ;
- renforcer la vigilance contre les phytopathologies et les ravageurs des cultures (chenille légionnaire et autres insectes nuisibles) ;

3. Face aux risques phytosanitaires et d'insécurité alimentaire

Au regard de la situation globalement humide attendue pour la saison des pluies 2020 et de la crise acridienne en cours en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, il est très probable d'observer une incursion d'essaims de criquets pèlerins, à la faveur du démarrage précoce prévu pour la saison des pluies dans la bande sahélienne.

Conjuguée à la situation liée à la pandémie du COVID19, ce risque d'invasion acridienne pourrait aggraver le risque d'insécurité alimentaire pour des millions de personnes au Sahel et en Afrique de l'Ouest y compris dans notre pays. Pour prévenir les risques, il est recommandé :

- Aux autorités de renforcer la surveillance vis-à-vis de l'invasion acridienne dans les zones à risque, et de maintenir la vigilance contre les autres ravageurs des cultures comme la chenille légionnaire ;
- Aux Organisations Inter-Gouvernementales (OIG), de la région de mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et la communauté internationale pour une gestion préventive du risque acridien ;
- Aux PTF, d'accompagner les efforts de l'Etat, les OIGs au niveau national dans leurs efforts de lutte contre les nuisibles des cultures et les autres fléaux qui peuvent impacter négativement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.